

Quelques vérités

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 15

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

MONTAIGNE EN SUISSE

FIN

APRÈS avoir vu Baden, Montaigne aurait voulu s'arrêter à Zurich, mais la peste y régnait précisément (1580). Il se rabattit sur Schaffhouse. « Nous n'y vîmes rien de rare », écrit-il. Cependant, il note dans son journal diverses choses qui l'ont frappé : « Ils font faire une citadelle (le château-fort de Munot) qui sera assez belle. Il y a une butte à tirer de l'arbalète et une place pour ce service, la plus belle, grande et accommodée d'ombrage, de sièges, de galeries et de logis qu'il soit possible ; et y en a une pareille à l'arquebuse. Il y a des moulins d'eau à scier le bois, comme nous en avons vu plusieurs ailleurs, et à broyer du lin et à piler du mil ».

Montaigne ayant présenté ses hommages aux magistrats de la ville, ceux-ci lui rendirent sa visite, soupèrent avec lui à son hôtellerie et lui offrirent du vin, ainsi qu'aux gentilshommes qui l'accompagnaient ; « ce ne fut sans plusieurs harangues cérémonieuses d'une part et d'autre ». Il ajoute : « Le principal bourgeois maître était gentilhomme et nourri page chez feu M. d'Orléans, qui avait déjà tout oublié son français ».

A Baden, Montaigne avait déjà rencontré des Suisses de qualité qui revenaient de France, où ils avaient pris du service dans l'armée. Il constate avec un visible plaisir que les Français sont accueillis dans notre pays avec « toutes les courtoisies qu'il est possible » ; en revanche, « les Espagnols y sont mal ».

En dehors de la façon dont on le reçoit, ce qui surprend agréablement Montaigne en Suisse, c'est l'aspect des villes : « Ils font leurs rues plus larges et ouvertes que les nôtres, les places plus amples, et tant de fenestragements richement vitrés partout. Ils ont telle coutume de peindre quasi toutes les maisons par le dehors et les chargent de devises qui rendent un très plaisant prospect ; outre ce qu'il n'y a nulle ville où il n'y coule plusieurs ruisseaux de fontaines, qui sont élevées richement par les carrefours, ou en bois ou en pierre. Cela fait paraître leurs villes beaucoup plus belles que les françaises ».

Il note, à Baden, « qu'il y a toutes les nuits deux sentinelles qui rondent autour des maisons, non tant pour se garder des ennemis, que de peur du feu ou autre remuement. Quand les heures sonnent, l'un d'eux est tenu de crier à haute voix et pleine tête à l'autre, et lui demander quelle heure il est ; à quoi l'autre répond de même voix nouvelles de l'heure, et ajoute qu'il fasse bon guet ».

La manière dont se fait la lessive n'intéresse pas moins notre voyageur : « Les femmes y font les buées à découvert et en lieu public, dressant près des eaux un petit foyer de bois où elles font chauffer leur eau, et les font meilleures et fourbissent aussi beaucoup mieux la vaisselle qu'en nos hôtelleries de France ». Mais il déplore de n'avoir à table « qu'un pé-

tit drapeau d'un demi-pied pour serviette », drapeau que « les Suisses ne déplient pas seulement en leur diner ». Ainsi qu'il le dit dans ses *Essais*, il dînerait sans nappe ; « mais, à l'allemande, sans serviette blanche, très incommode ; je les souille plus qu'eux et les Italiens ne font, et m'aide peu de cuiller et de fourchette ». A ce compte-là, il est compréhensible qu'il aimât à être servi « comme les rois », et qu'on lui « changeât de serviette selon les services, comme d'assiette ».

Ce qui lui plaît, en revanche, dans les auberges de la Suisse, ce sont les poêles, « car, dit-il, depuis qu'on a avalé une certaine odeur d'air qui vous frappe en entrant, le demeurant c'est une chaleur douce et égale. Au moins on ne s'y brûle ni le visage ni les bottes, et est-on quitte des fumées de France. Aussi là où nous prenons nos robes de chambre chaudes et fourrées entrant au logis, eux au rebours se mettent en pourpoint et se tiennent la tête découverte au poêle, et s'habillent chaudement pour se mettre à table ».

Curieux de toutes choses, Montaigne séjourne dans les cuisines aussi bien que dans les « poêles ». Il décrit ainsi la façon d'apprêter la choucroûte : « Ils ont grande abondance de choux cabus, qu'ils hachent menu à tout (avec) un instrument exprès, et ainsi haché en mettent grande quantité dans des cuves à tout (avec) du sel, de quoi ils font potages pour l'hiver ». Au temps de l'auteur, le chou cabus n'était d'ailleurs pas moins estimé en Savoie qu'en Suisse. Il existait même une noble famille savoyarde qui avait pour armoiries un chou cabus au naturel en champ d'argent, et pour devise, en contrepétierie : « Tout n'est qu'abus ».

Pour terminer, transcrivons ce que dit Montaigne des Suissesses et de leurs costumes :

« Les vêtements ordinaires des femmes me semblent aussi propres que les nôtres ; même l'accoutrement de tête, qui est un bonnet à la cognarde ayant un rebras par derrière et par devant, sur le front un petit avancement ; cela est enrichi tout autour de floes de soie ou de bords de fourrure ; le poil naturel (les cheveux) leur pend par derrière tout cordonné. Si vous leur ôtez ce bonnet par jeu, car il ne tient non plus que les nôtres, elles ne s'en offensent pas, et leur voyez toute la tête à nu. Les plus jeunes, au lieu de bonnet, portent des guirlandes seulement sur la tête. Elles n'ont pas grande différence de vêtements pour distinguer leurs conditions. On les salue en baisant leur main et offrant à toucher la leur. Autrement, si en passant vous leur faites des bonnetades et inclinations, la plupart se tiennent plantées sans aucun mouvement, et est leur façon ancienne. Aucunes baissent un peu la tête pour vous resaluer. Ce sont communément belles femmes, grandes et blanches ».

Quelques vérités.

La voix ne porte qu'à une condition, c'est de venir des entrailles.

L'orgueil qui dine de vanité soupe de mépris.

J'aime les paysans, disait quelqu'un ; ils n'ont pas assez d'esprit pour raisonner de travers.

La délicatesse est la fleur de vertu.

Les créanciers ont plus de mémoire que les débiteurs.

Les époques, où l'égoïsme personnel domine, voient régner la mode du sentimentalisme à outrance.

La finesse est une qualité qui a tous les inconvénients d'un défaut.

CŒURS SENSIBLES

Oh ! vous avez raison, cœurs tendres, cœurs sensibles !

On ne vous comprend pas, on vous traite de fous : Ne déliez jamais vos chaînes invisibles, Laissez parler tous ceux qui se moquent de vous. Ne leur enviez pas leur joyeuse ironie. Non ! leur sphère est petite, et la vôtre infinie ! Pleurez, pleurez tout bas, pauvres cœurs accablés Que le besoin d'aimer a sitôt désolés.

Vous portez, sous le poids trop lourd qui vous oppresse,

Des blessures de feu que l'on ne peut guérir, Et vous les aggravez en demandant sans cesse Un surcroît de tendresse impossible à saisir. Oh ! vous avez raison de les laisser béantes, De les faire saigner par leurs bouches brûlantes ! Ne leur cherchez jamais de baume adoucissant : D'ailleurs, il n'en est pas pour un mal aussi grand.

Vous souffrez, mais mieux vaut votre lente agonie. Que le calme si froid des cœurs indifférents. Noyez votre douleur dans des flots d'harmonie, Dans la vague d'un rêve endormez vos tourments. Oh ! vous avez raison de demander sans cesse, Et vous avez raison de vous donner toujours. Gardez vos désirs vains, gardez votre tristesse, Souffrez jusqu'à la mort, et gardez vos amours !

Si la vie a pour vous perdu son air de fête, Vous connaissez, du moins, son douloureux secret ; Vous pouvez vous lever fiers de votre conquête, Le reste ne vaut pas un moment de regret. Vous comprenez pourquoi les larmes sont bénies, Vous savez ce qui fait la grandeur des génies, Pourquoi l'homme est immense, et cependant borné, Et vous êtes les seuls qui l'avez deviné !

Albine TÉTAZ-FOURNIER.

LA CHANSON SOUS LE BISTOURI

Lausanne, 8 avril 1908.

Mon cher Conteur,

CHANTONS ! dis-tu dans ton dernier numéro, en faisant le panegyrique de la chanson. Tu as raison, mille fois raison. Chantons !

Tout ce que tu dis de la chanson est parfaitement vrai. Elle a encore d'autres mérites ; elle est un élément de joyeuse humeur, de bonne philosophie, de cranerie, même.